

# Règlement

## Concours photo « Vos vacances à Saint-Hilaire-de-Riez »

Du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2021

### Article 1 - Présentation du concours

La médiathèque de Saint-Hilaire-de-Riez organise un concours photo intitulé : « Vos vacances à Saint-Hilaire-de-Riez »

Ce concours s'inscrit dans le cadre de l'exposition « L'épopée de la plage » qui se tiendra à la médiathèque du 3 juillet au 31 août 2021.

**A vous de faire preuve d'originalité et de nous envoyer un cliché insolite de vos vacances.**

L'objet du concours est ainsi de mettre en valeur, au travers de photographies, les paysages de la ville de Saint-Hilaire-de-Riez.

### Article 2 – Conditions de participation

Ce concours est ouvert uniquement aux photographes amateurs venant de tous horizons.

La participation au concours est gratuite.

Ne peuvent pas participer : toutes les personnes rattachées à l'organisation de ce concours ainsi que les membres du jury.

### Article 3 – Critères techniques

La photographie proposée au concours devra obligatoirement être prise sur le territoire de Saint-Hilaire-de-Riez.

Elle pourra proposer une vision artistique, humoristique, esthétique, poétique, démonstrative, ou tout autre vision que le concourant souhaite mettre en relief. Laissez libre court à votre imagination !

- **La photographie devra avoir été prise :**
  - Sur le territoire de Saint-Hilaire-de-Riez.
  - Au cours de l'année 2020 ou 2021.
- **La photographie doit impérativement être transmise en format numérique jpeg ou png.**
- **La taille minimale doit être de 1500 x 2000 pixels et le poids compris entre 2 mo et 8 mo.**
- **Les formats papier ne seront pas acceptés.**
- La participation est limitée à **1 photographie par candidat.**
- **La photographie sera envoyée entre le 1<sup>er</sup> et le 31 juillet 2021 à 23h59 (date d'envoi du mail faisant foi) à l'adresse suivante :**

[mediatheque@sainthilairederiez.fr](mailto:mediatheque@sainthilairederiez.fr)

## Article 4 – Modalités de participation

Les participants devront obligatoirement avoir plus de 14 ans.

**Pour participer, envoyer directement le fichier ou un lien type Drive, Wetransfert, Cloud, Drop Box, par mail à l'adresse suivante :**  
[mediatheque@sainthilairederiez.fr](mailto:mediatheque@sainthilairederiez.fr)

**Le mail devra contenir :**

En objet : « Concours photo – Nom et prénom, âge du participant »

**Dans le corps du mail :**

- Nom et prénom du participant
- Age
- Adresses postale et mail
- Numéro(s) de téléphone
- Titre et légende de la photographie (facultatif)
- Lieu où a été prise la photographie

**En pièce jointe :** La photographie, ou un lien vers les fichiers dans le corps du mail le cas échéant.

**Dans le nom du fichier de la photographie :**

- Nom et prénom du participant
- 

**Pour les mineurs, une autorisation parentale de participation au concours**, disponible en annexe du présent règlement, doit **obligatoirement** être remplie, signée et jointe à l'envoi de la photographie.

## Article 5 – Garanties et concession des droits d'utilisation

Les participants garantissent qu'ils sont titulaires des droits d'auteurs de la photographie envoyée, c'est-à-dire qu'ils l'ont prise eux-mêmes.

Les participants autorisent la ville de Saint-Hilaire-de-Riez à utiliser les photographies sur des supports en lien avec le thème du concours (site Internet, documents de communication, expositions, ...). De son côté, la ville de Saint-Hilaire-de-Riez s'engage à mentionner systématiquement le nom de l'auteur à chaque fois que cette photographie sera réutilisée. Les participants au concours doivent être dépositaires des droits liés à l'image et avoir l'autorisation des personnes identifiables sur la photographie.

## Article 6 – Modalités de sélection des photographies lauréates

Un comité technique présélectionnera les meilleures photographies.

Un jury mixte sera en charge d'examiner cette présélection et de désigner les 3 meilleures photographies.

Ce jury sera constitué de représentants de la médiathèque de Saint-Hilaire-de-Riez et d'élus. Leurs conclusions seront sans appel.

**Critères de sélection :**

- Qualité esthétique
- Aspect technique
- Intérêt artistique
- Originalité

## Article 7 - Dotations

Le concours est doté de prix :

1<sup>er</sup> prix : 2 entrées adulte au Grand Parc du Puy du Fou

2<sup>ème</sup> prix : un jeu familial Les Papattes (sorte de Molky fabriqué en France)

3<sup>ème</sup> prix : un jeu de société Galerapagos

Leur attribution se fera à l'issue du vote.

Les lauréats ne peuvent pas demander à ce que leur prix soit échangé contre un autre prix ou contre valeur en espèce, ni transmis à des tiers.

Les candidats primés seront prévenus par courrier mail.

Ils seront conviés à la remise des prix, qui sera organisée suite à la clôture des votes et à la réunion du jury.

## Article 8

Le fait de participer au concours implique l'acceptation intégrale de ce règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

## Article 9

Conformément à la loi informatique et libertés, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant en écrivant à la Médiathèque de Saint-Hilaire-de-Riez: Square des Droits de l'Homme - BP 89 , 85270 Saint-Hilaire-de-Riez.

Toute question est à adresser aux organisateurs directement à l'adresse : [mediatheque@sainthilairederiez.fr](mailto:mediatheque@sainthilairederiez.fr)

**Bonne chance à tous les participants !**

**Autorisation parentale de participation  
au concours photo « Mes vacances à Saint Hilaire de Riez» pour les mineurs**

Je soussigné(e) :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Père / mère / tuteur de .....

Autorise mon fils / ma fille

Né(e) le...../...../.....

à participer au concours photo « Mes vacances à Saint Hilaire de Riez» organisé par la médiathèque de Saint-Hilaire-de-Riez **du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2021**.

J'atteste avoir pris connaissance et accepter le règlement dudit concours téléchargeable sur le site de la médiathèque : [mediatheque.sainthilairederiez.fr](http://mediatheque.sainthilairederiez.fr)

En acceptant le règlement et en signant la présente autorisation, je reconnais et accepte expressément la participation de mon enfant au concours photo « Mes vacances à Saint Hilaire de Riez».

J'autorise la ville de Saint-Hilaire-de-Riez à exploiter et diffuser la photographie présentée par mon enfant dans le cadre de sa participation au concours à des fins de communication relative au concours sur tous supports officiels de la ville.

Fait à .....

Le.....

Signature du responsable

Nous vous prions de joindre ce document au format numérique (scanné ou photographié) accompagné de la photographie, conformément au règlement, à l'adresse suivante :

**[mediatheque@sainthilairederiez.fr](mailto:mediatheque@sainthilairederiez.fr)**

La participation de votre enfant sera effective uniquement en présence de ce document.

Pour toute question nous contacter par email à l'adresse citée ci-dessus.